



MUNICIPALITÉ DE  
**Saint-Pierre-  
les-Becquets**

PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de SAINT-PIERRE-LES-BECQUETS

Aux contribuables de la susdite municipalité

**AVIS PUBLIC**

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par la soussignée, Martine Lafond, directrice générale et greffière-trésorière, de la susdite municipalité.

**QUE** : le conseil municipal de Saint-Pierre-les-Becquets à sa séance extraordinaire du 5 décembre 2023 a adopté le **Règlement n° 2023-270 - RÈGLEMENT concernant la tarification des services d'eau.**

**RÈGLEMENT NUMÉRO 2023-270 – CONCERNANT LA TARIFICATION DES SERVICES D'EAU**

**En plus de la tarification prévue à l'article 6.1, les tarifs suivants sont imposés pour tout établissement non résidentiel muni d'un Compteur d'eau:**

1. 0.00 \$ pour les premiers 2000 m3 d'eau consommé annuellement;
2. 1.50 \$ pour plus de 2000 m3 jusqu'à concurrence de 5000 m3 d'eau consommé annuellement;
3. 2.50 \$ pour plus de 5000 m3 d'eau consommé annuellement;

**QUE** règlement est disponible pour consultation au bureau de la soussignée, 110, rue des Loisirs, Saint-Pierre-les-Becquets (Québec), aux heures normales de bureau.

DONNÉ à Saint-Pierre-les-Becquets, ce 19 décembre 2023.

Martine Lafond,  
directrice générale et greffière-trésorière

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussignée, Martine Lafond, directrice générale et greffière-trésorière, résidant à Sainte-Sophie-de-Lévrard, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie entre 8 h 30 et 18 h 30, le dix-neuvième jour du mois de décembre deux mille vingt-trois, à chacun des endroits suivants, savoir : bureau municipal et bureau de poste.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 19 décembre 2023.

Martine Lafond,  
directrice générale et greffière-trésorière